

## **PROCES-VERBAL DE LA SEANCE DU 11 MAI 2021**

Le Conseil Municipal de Berneuil en Bray dûment convoqué le 03 mai 2021 s'est réuni en séance ordinaire le mardi 11 mai à dix-huit heures trente sous la Présidence de Monsieur Jacky PETIT.

### **Ordre du jour :**

- Décision modificative (affectation de résultat compte 002)
- Décision modificative (chapitre 040)
- Décision modificative (opération 176)
- Autoriser Monsieur le Maire à ester en justice contre Mr Krassowski Grzegorz pour l'aménagement d'un bâtiment en habitation sans PC ni autorisation
- Informations et questions diverses

### ***Etaient présents Mesdames et Messieurs les Conseillers Municipaux :***

PETIT Jacky  
VANDE BURIE Jean Louis  
FORTUNA Marie-Christine  
LECNIK Gilles  
MULLER Simon  
GRAIRE Sandrine  
DUCROT Audeline

GRASSI Chantal  
LETELLIER Jean-Michel  
HURTAUT Vanessa  
HERMEL Frédéric  
CONTINSUZAT Patrick

**Absents excusés :** Kévin BOURGES donne son pouvoir à Gilles LECNIK Franck CASTRO,

**Secrétaire de séance :** DUCROT Audeline

### **Le conseil municipal adopte le procès- verbal du 30 mars 2021**

### **Délibération 2021/017**

#### **Décision modificative :**

Afin de régulariser l'affectation de résultats (compte 002) sur le budget primitif 2021, il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

	Chapitre/opération/article	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
D fonctionnement	011/615221	8 901.75 €	
R fonctionnement	002	8 901.75 €	

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve à l'unanimité les virements de crédits.

## **Délibération 2021/018**

### **Décision modificative :**

Les opérations d'ordre de section à section doivent être équilibrées (dépenses de fonctionnement et recettes d'investissement), aussi afin de régulariser cette opération il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

	Chapitre/opération/article	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
D d'investissement	21/ 231/2135	0,92 €	
R d'investissement	040/28041512		0,92 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve à l'unanimité les virements de crédits.

## **Délibération 2021/019**

### **Décision modificative :**

Afin de mandater l'achat du PC portable pour la mairie il est nécessaire d'effectuer les virements de crédits suivants :

	Chapitre/opération/article	Diminution des crédits	Augmentation des crédits
D fonctionnement	011/615231	80,00 €	
D fonctionnement	023		80.00 €
R investissement	021		80.00 €
D investissement	21/176/2183		80,00 €

Après en avoir délibéré le conseil municipal approuve à l'unanimité les virements de crédits

Madame Vanessa HURTAUT est arrivée après l'approbation des trois premières délibérations.

## **Délibération 2021/020**

### **Autoriser Monsieur le Maire à ester en justice contre Mr KRASSOWSKI Grzegorz pour l'aménagement d'un bâtiment en habitation sans permis de construire ni autorisation :**

Après avoir entendu l'exposé de M. Jean Louis VANDE BURIE concernant l'aménagement d'un bâtiment en habitation sans accord de permis de construire de Mr KRASSOWSKI, que malgré plusieurs échanges de courriers et de convocations Mr KRASSOWSKI n'a pas déposé en mairie de permis de construire complet, pour régulariser sa situation, le conseil municipal décide d'autoriser Monsieur le Maire à ester en justice devant le Tribunal Administratif d'Amiens contre Mr KRASSOWSKI Grzegorz pour l'aménagement d'un bâtiment en habitation sans permis de construire.

***Questions diverses :***

***Bilan commission environnement :***

M. Jean-Michel LETELLIER indique que la seconde journée de nettoyage des chemins a eu lieu le 1<sup>er</sup> mai dernier, entre les maisons de la rue aux Prêtres rejoignant la rue Neuve et le chemin du Moulin, 5 personnes membres du conseil et administrés étaient présents pour procéder au débroussaillage de cette sente.

Une autre opération pourrait avoir lieu très prochainement afin de nettoyer le cœur du village

***Bilan commission travaux :***

M. Gilles LECNIK indique que les travaux pluviales rue aux Prêtres commenceront la deuxième semaine de mai.

Les feux de la RD2 (route de Noailles) vont être changés, afin de trouver le meilleur emplacement possible pour permettre aux véhicules, cars et riverains de manœuvrer entre le carrefour de la RD2 et de la rue de Fontenille, un essai sera réalisé avant l'installation définitive des feux.

***Informations diverses :***

M. Jean Louis VANDE BURIE informe le conseil municipal sur l'état actuel du dossier ERP sur l'exploitation des salles de réception du château d'Auteuil.

La séance est levée à 20h40.